

**Ayez toutes les cartes en main
pour gagner des milliers d'Euros sur votre sinistralité**





Garantie de résultat contractualisée

Nous vous garantissons la baisse de votre fréquence, nombre accidents/ nombre de véhicules, de -20% minimum, sur contrat.



Retour sur investissement fois 3 minimum

Même si l'objectif premier de la prévention est de protéger les collaborateurs de l'entreprise ou de la collectivité, un plan de prévention se doit d'être rentable pour perdurer. Les PPRR de LVR offrent un retour sur investissement de fois 3 au minimum, soit pour 1 € investi, 3 euros de récupérés.



Contrepartie financière

Si la baisse de la fréquence de 20% n'est pas au RDV au bout de 12 mois, nous vous remboursons les sommes engagées au prorata de la baisse obtenue. Baisse de la fréquence de seulement 10%, c'est 50% de remboursement.



jedeclaremonaccident.com

Déclarer son sinistre et déclencher la prévention, nous vous remboursons les sommes engagées au prorata de la baisse obtenue, votre déclaration de sinistre et votre première étape de prévention



Entretien post accident

Ecouter épauler pour ne pas réitérer

Le Débriefing Entretien Post-Accident est la première étape obligatoire pour agir et enregistrer tous vos accidents pour votre DUER..



L4121-1 Code du travail – Être en conformité

L'employeur prend les mesures nécessaires

pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs grâce à la mise en place d'un PPRR (Plan de Prévention du Risque Routier). Actions de prévention, d'informations et formations avec des outils adaptés tel que notre DRM.



Support pour négocier la prime d'assurance par votre courtier

LVR vous transmet un rapport de tout l'historique de vos actions de prévention. Ce support est très prisé par les courtiers pour accompagner, au mieux, dans la négociation de votre contrat et de votre prime d'assurance.



Procédure rédaction constat amiable 6 temps et E-learning

LVR a créé une méthodologie efficace avec un test de connaissance réalisé par le biais d'un e-learning avec, pour les cas étudiés, l'évitabilité de l'accident.



Outil de maîtrise de la
sinistralité- DRM

**LVR a créé le DRM (Driver
Relationship Management)**
qui vous permet de suivre
votre plan de prévention du
risque routier en 3 clics, selon
vos droits d'accès.



Outils de sensibilisation des
roulants, Films, Affiches, Textos

**Limiter le nombre
d'accidents**
en utilisant la règle : Des
messages courts et souvent..
Diffusion affichettes sécurité,
film de prévention.



Outil de traçabilité de toutes
les actions du PPRR

Le DRM est l'outil cœur
pour enregistrer toutes les
actions autour de votre
prévention et autour du
binôme véhicule/conducteur.



**DUER – Chapitre risque
routier à jour en permanence**

**Le risque routier doit être
traité comme tous les autres
risques**
qu'encours un salarié dans
ses missions, comme lors du
trajet domicile-travail. Le DRM
est le chapitre risque routier
de votre DUER..



Tableaux de bords mensuel

Pour agir, il est important de mesurer.

Nos outils génèrent vos tableaux de bords étudiés en Comité de pilotage du PPRR



Coanimation du comité de pilotage du plan d'action prévention risque routier

Nous coanimons vos réunions

de COPIL du PPRR et préparons l'ordre du jour à partir de votre sinistralité et la mesure des dernières actions déployées.



Rapport annuel avec recommandations

Chaque année nous éditons un rapport annuel.



Donner du sens à la règle

Pour qu'une règle soit assimilée et donc pratiquée, il est fondamental de l'expliquer.



Recherche de l'évitabilité de l'accident avec le conducteur, mesure corrective

Lors d'un entretien nos téléopérateurs s'attachent à amener le conducteur à formuler l'évitabilité de son accident. C'est la première mesure corrective.



Identification et suivi des multi-accidentés

La formation de multi-accidentés est le premier axe de progrès d'un plan de prévention.



Référentiel de formation spécifiques multi-accidents

Les multi-accidentés sont tous différents, il est nécessaire d'avoir 5 formats de formations en lien avec la typologie des accidents mais aussi avec leurs coûts.



Formation de relais prévention

Les relais prévention sont les personnes ressources dans l'entreprise et la collectivité. Après leur formation, LVR s'appuie sur eux pour optimiser le PPRR.



Formation de conducteurs référents

Les relais prévention sont les personnes ressources dans l'entreprise et la collectivité. Après leur formation, LVR s'appuie sur eux pour optimiser le PPRR.



Formation éco-sécurité à destination des roulants

LVR dispose d'un catalogue de formations qui associe éco-conduite et sécurité routière.



Intégration Data informatique embarquée

LVR identifie avec votre prestataire les algorithmes qui permettent de prédire les accidents



Charte conducteur

La charte conducteur est la pièce indispensable pour impliquer le conducteur dans votre PPRR.



Outil de gestion et suivi des sinistres

Il est nécessaire d'avoir un outil

pour stocker toutes les pièces liées à un sinistre : fiche entretien post accident, rapport d'expert, coût des réparation, photos...



Outil de croisement sinistralité assureur et entretiens Post'Accidents

Il est important de financieriser les entretiens Post'Accidents

et de vérifier que tous les accidents déclarés à l'assureur ou au courtier ont bien fait l'objet d'un entretien.



Outil RGPD : Accès selon les droits donnés par la direction générale

Nos solutions sont conformes à la RGPD



Référentiel management du risque routier

LVR vous remet un référentiel du management du risque routier, véritable bible en la matière.



Protocole communications téléphoniques

Toute entreprise ou collectivité se doit de définir son protocole des communications téléphoniques.

LVR vous accompagne cette réalisation.



Tutoriels - Hotline

Des tutoriels et une hotline à votre disposition pour l'utilisation des outils



Implication de la direction

Nous accompagnons les managers

dans leur communication vers leurs collaborateurs pour l'annonce du déploiement d'un PPRR.



Accompagnement cellule de crise

Nous vous accompagnons devant la presse et/ou les tribunaux en cas d'accident grave.

Siège social

2 rue de la levée - 49400 SAUMUR
02 41 59 00 00 – contact@lvrfleet.com

